



2520.1

Bern, le 4 juillet 1978

9 août 1978

Distribuée

Proposition au Conseil fédéral

Conseil ministériel de l'AELE des 25 et 26 mai 1978 à Genève,  
 rapport

Département de l'économie publique. Proposition du 4 juillet  
 1978 (annexe)

Département politique. Co-rapport du 31 juillet 1978 (adhésion)

Département des finances et des douanes. Co-rapport du 12 juillet  
 1978 (adhésion)

Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

d é c i d e :

Le rapport du département de l'économie publique est approuvé.

Extrait du procès-verbal (sans annexe à la proposition):

- EVD 14 (GS 5, HA 2, ALW 5, Integrationsbüro 2) pour exécution
- EPD 6 pour connaissance
- FZD 9 (GS 7, OZD 2) pour connaissance
- EFK 2 " "
- FinDel 2 " "

Conformément à la proposition du Département de l'économie publique au Conseil fédéral du 25 mai 1978, les questions suivantes ont été traitées :

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

*S. Müller*

### 1 Partie officielle de la réunion des Conseils

#### 11 Questions économiques générales et relations économiques extérieures

Si l'échange de vues des Ministres montra une fois de plus une inquiétude générale face à la conjoncture économique actuelle, les déclarations reflétèrent cependant certaines divergences quant aux préoccupations prioritaires. Les Etats nordiques, en particulier, relevèrent surtout les dangers d'un chômage croissant et insistèrent



EIDGENOSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT  
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

2520.1

Berne, le 4 juillet 1978

DistribuéeProposition au Conseil fédéralNe va pas à la presse

Conseil ministériel de l'AELE  
 des 25 et 26 mai 1978 à Genève

Le Conseil de l'Association européenne de libre-échange et le Conseil mixte d'association de la Finlande avec les Etats membres de l'AELE se sont réunis les 25 et 26 mai 1978 à Genève au niveau ministériel, sous la présidence de M. Willibald Pahr, Ministre autrichien des affaires étrangères. La Délégation suisse était dirigée par le Chef du Département fédéral de l'économie publique.

Conformément à la proposition du Département fédéral de l'économie publique au Conseil fédéral du 2 mai 1978, les points suivants ont été traités :

1 Partie officielle de la réunion des Conseils

11 Questions économiques générales et relations économiques extérieures

Si l'échange de vues des Ministres montra une fois de plus une inquiétude générale face à la conjoncture économique actuelle, les déclarations reflétèrent cependant certaines divergences quant aux préoccupations prioritaires. Les Etats nordiques, en particulier, relevèrent surtout les dangers d'un chômage croissant et laissèrent

entendre que, sans une action concertée de la part des pays économiquement les plus forts pour relancer la croissance, ils ne seront bientôt plus en mesure d'assurer chez eux un niveau convenable de l'emploi, ce qui ne pourrait que renforcer l'influence des partisans d'un protectionnisme plus marqué. Le Ministre suédois ajouta que l'absence de flexibilité du secteur industriel et le manque généralisé de confiance rendent difficile tout effort d'assainissement structurel.

La Suisse, pour sa part, ne partagea pas entièrement cette manière de voir et insista sur la nécessité d'assainir le climat des investissements privés, moteur de la relance; dans ce but, les gouvernements devraient, sans fausser les conditions de concurrence, prendre les mesures qui s'imposent de restructuration de l'appareil de production et engager des actions visant à restaurer la confiance des agents économiques. Notre délégation souligna toute l'importance qu'attachent les autorités suisses à l'élimination des perturbations monétaires, car celles-ci et les menaces protectionnistes à l'étranger jouent un rôle décisif dans la réticence des entrepreneurs à procéder à de nouveaux investissements productifs (voir point 21). C'est pourquoi, sur le plan européen, tous les efforts doivent tendre non seulement à maintenir et approfondir l'acquis en matière de libre-échange, mais encore à le consolider et le compléter dans des domaines économiques non couverts par les accords existants. Enfin, conformément à vos instructions, nous avons mis l'accent sur la nécessité d'aboutir à un succès dans les négociations commerciales multilatérales du GATT (Tokyo Round), d'éviter une polarisation des relations Nord-Sud et de poursuivre les efforts entrepris pour surmonter les difficultés croissantes du commerce avec les pays de l'Est. (Le texte de la déclaration suisse est en annexe.)

./.

Dans sa déclaration, le Ministre norvégien répéta la proposition que son gouvernement avait faite au Conseil de l'Europe d'organiser une conférence tripartite (gouvernements, employeurs et travailleurs) sur l'emploi, considérant que la responsabilité de surmonter les difficultés actuelles incombe à tous les partenaires sociaux. Il proposa Oslo comme lieu de la conférence. Alors que la plupart des Ministres soutinrent ce projet, la Suisse exprima quelques doutes quant à son utilité, arguant qu'il existe déjà suffisamment d'enceintes internationales où les partenaires sociaux peuvent se rencontrer. Si les autres pays de l'Europe occidentale se décidaient néanmoins en faveur de la mise sur pied de cette conférence, le gouvernement suisse entreprendrait alors les consultations nécessaires dans les milieux suisses concernés.

#### 12 "Follow-up" du Sommet de Vienne

Ayant pris connaissance du rapport du Conseil sur les progrès accomplis dans la concrétisation des options avancées au "Sommet de Vienne", les Ministres confirmèrent que celles-ci restent valables et d'actualité, tout en reconnaissant qu'il s'agit là d'une stratégie à long terme en matière de coopération économique (voir point 22).

#### 13 Rapport d'activité du secrétaire général de l'AELE

Les Ministres entérinèrent le rapport d'activité du secrétaire général. La plupart d'entre-eux dont le Chef de la Délégation suisse saisirent cette occasion pour exprimer le soutien de leurs pays au Portugal, tout en souhaitant que l'AELE examine les moyens pour une coopération accrue dans les domaines des échanges commerciaux, des investissements et du tourisme.

M. Honegger souligna en outre le prix que nous attachons à une meilleure transparence du régime portugais des importations ainsi que notre intérêt à la coopération économique bilatérale et aux travaux de la Commission mixte luso-suisse.

Plusieurs Ministres, dont le Chef du Département fédéral de l'économie publique, approuvèrent par ailleurs l'intensification de la coopération avec la Yougoslavie, qui devrait se traduire entre autres par la transformation du groupe de travail AELE-Yougoslavie en commission mixte et par la mise sur pied l'année prochaine d'un séminaire sur la promotion des exportations.

14 Trente-septième et trente-huitième sessions du Comité consultatif

Les Ministres prirent acte des rapports des présidents sur ces deux sessions et se bornèrent à confirmer leurs interventions en séance informelle sur les relations entre le Conseil et le Comité consultatif (voir point 25).

15 Première session du Comité des parlementaires de l'AELE

Sur l'insistance des Etats nordiques, le rapport sur la première session du Comité des parlementaires fit l'objet d'un point spécial de l'ordre du jour. Rien de spectaculaire ne sortit cependant des discussions : les Ministres se montrèrent une fois de plus satisfaits de l'intérêt manifesté par les parlementaires pour le travail de l'AELE et des contacts ainsi établis entre eux et le Conseil. Du côté suisse, il fut mentionné à nouveau que ce Comité des parlementaires ne doit en aucun cas donner l'illusion de devenir une sorte de "Parlement AELE".

## 2 Réunion informelle

### 21 Tendances protectionnistes et autres questions de politique commerciale

En raison de la conjoncture économique peu encourageante, ce point prit une importance particulière dans les débats. Bien que tous les pays furent unanimes dans leurs déclarations, à condamner les tendances protectionnistes actuelles, des options différentes opposèrent les Etats nordiques, suivis par l'Autriche et le Portugal, à la Suisse et montrèrent que les Etats nordiques en particulier ne sont pas aussi fermement engagés que notre pays dans la lutte contre le protectionnisme: ceux-là invoquèrent la situation d'exception actuelle pour justifier certaines restrictions nouvelles au libre-échange, qu'ils seront contraints de prendre au cas où une action concertée des pays économiquement forts en vue d'un redressement de la situation économique mondiale ne devrait pas réussir. Ils proposèrent en outre la reconnaissance par le GATT d'une utilisation sélective de clauses de sauvegarde, ce qui constitue actuellement l'un des points traités dans le cadre du Tokyo Round. Du côté suisse, l'occasion fut saisie pour réaffirmer notre attachement au principe de non-discrimination tout en laissant entendre que nous serions prêts à discuter au Tokyo Round d'une application sélective des clauses de sauvegarde dans des cas exceptionnels, ce qui impliquerait la définition de critères précis et une surveillance multilatérale.

Cette question de sélectivité fut abordée de nouveau dans le contexte des relations entre les pays de l'AELE et la CE (points 12 et 22 de ce rapport). La délégation finlandaise appuyée par les autres délégations nordiques proposa de renoncer à l'application de mesures de sauvegarde à l'intérieur de l'AELE et, dans un deuxième temps, à l'intérieur du réseau de libre-échange européen dans les cas où des mesures protectionnistes deviendraient nécessaires en raison de l'accroissement des importations provenant de pays tiers, notamment du Japon et des pays en développement. La Suisse proposa que cette question fasse d'abord l'objet d'une étude approfondie dans le cadre informel des chefs de délégations à Genève du point de vue de son incidence sur les règles du GATT et de l'effet de régimes préférentiels régionaux sur les relations commerciales mondiales. De toute façon, il faudrait attendre l'issue des négociations actuelles au GATT et se baser davantage sur l'article XXIV que sur l'article XIX.

La Délégation suisse, dans sa déclaration, a souligné que les mesures protectionnistes "risquent de compromettre peu à peu le processus dynamique générateur de gain de productivité et d'exclure toute possibilité de réaliser une nouvelle croissance non inflationniste et durable". Seules des mesures d'assainissement structurel et le retour à la stabilité monétaire peuvent rétablir la confiance des agents économiques et relancer les investissements.

Tout en approuvant la position suisse sur ce point, les Ministres des Etats nordiques firent remarquer que l'exécution de ces mesures de restructuration impliquait la protection des entreprises concernées pendant une période limitée.

Sous l'impulsion de la Suisse, les Ministres acceptèrent le renouvellement du "trade pledge" de l'OCDE, sans retenir la thèse de la Finlande qui voulait poser comme condition préalable une reprise économique en Europe. Enfin, les Ministres décidèrent, à la suite d'une longue discussion, de confier aux Chefs de délégation à Genève le soin de faire une étude générale sur les aides gouvernementales dans l'AELE et sur les crédits à l'exportation en relation avec le dernier consensus de l'OCDE.

## 22 "Follow-up" du Sommet de Vienne

En ce qui concerne les options définies par le "Sommet AELE", tous les Ministres approuvèrent les mesures prises jusque-là, telles la réalisation prochaine d'une étude sur les barrières non tarifaires en Europe occidentale et l'intensification de l'activité du Comité économique de l'AELE. Par ailleurs, la proposition suisse de procéder deux fois par an à un échange de vues sur les relations bilatérales des Etats de l'AELE avec les Communautés européennes fut approuvée; cet échange de vues englobera aussi bien les problèmes découlant de l'application des accords de libre-échange et la coopération économique qui en résulte, que l'état des négociations bilatérales sur les questions dites de la "deuxième génération". Le but de cette initiative est de déterminer dans quel domaine des actions concertées devraient éventuellement être entreprises.



### 23 Négociations des Etats de l'AELE avec l'Espagne

Devant le retard dans les négociations avec l'Espagne, les Etats nordiques rappelèrent leur volonté politique d'aboutir à un accord, mais pas à n'importe quel prix : cet accord doit être équilibré et apporter une solution au problème des restrictions quantitatives et des règles de concurrence. Pour la Suisse et l'Autriche, il faudrait tout d'abord s'efforcer d'éliminer la discrimination sur le marché espagnol et en empêcher la réapparition sous des formes nouvelles. Les Ministres approuvèrent la poursuite de ces négociations dans la deuxième moitié de juin.

### 24 Relations entre les pays de l'AELE et la Grèce

Compte tenu des progrès accomplis dans le sens d'une adhésion prochaine de la Grèce aux Communautés européennes, les Ministres approuvèrent la proposition suisse

- de renoncer à un accord intérimaire avec la Grèce
- de ne pas entrer pour le moment en négociations formelles avec la Commission ou la Grèce, étant donné que la reprise de l'acquis communautaire par la Grèce devrait - de jure - se faire sans intervention spécifique
- de ne pas exclure des contacts informels et discrets avec la Commission et éventuellement avec la Grèce sur l'application à cette dernière des accords de libre-échange

- d'insister dans ces conversations sur la nécessité d'un rattrapage de la démobilitation tarifaire au moment de l'adhésion de la Grèce au système de libre-échange européen et d'une élimination des droits de douane subsistant entre la Grèce et les Etats de l'AELE parallèlement au démantèlement de ces droits entre la Grèce et les Communautés. La Grèce devra en outre appliquer les principes de concurrence contenus dans l'accord de libre-échange et réaliser aussi vite que possible le cumul diagonal de l'origine.

Les Chefs de délégation permanente de l'AELE furent invités à examiner les incidences de l'adhésion de la Grèce à la Communauté européenne sur les Etats de l'AELE et à établir la liste des points essentiels à retenir par les pays de l'AELE lors de la discussion éventuelle de ce problème avec la Communauté et la Grèce.

Dans la discussion de ce point de l'ordre du jour, la plupart des orateurs insistèrent sur l'importance d'une action coordonnée à Bruxelles, tout en précisant que les éventuelles négociations doivent être conduites bilatéralement.

#### 25 Relations entre le Conseil et les Comités permanents

Pendant les deux dernières sessions du Comité consultatif, quelques représentants des syndicats ont critiqué les relations entre le Comité consultatif et le Conseil, accusant ce dernier de donner des réponses peu satisfaisantes à leurs questions. Les Ministres norvégiens et suédois surtout firent montre de compréhension pour ces critiques et, pour l'avenir, proposèrent que des réponses plus substantielles lui soient fournies et qu'un représentant de ce Comité soit invité lors de l'examen des rapports du Comité consultatif par le Conseil au niveau des Ministres.

- 10 -

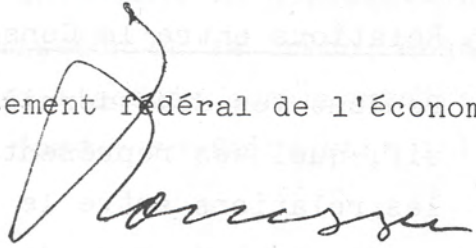
Nous rappelâmes alors les limites de l'AELE en tant qu'association de libre-échange : comme les intérêts des membres du Comité consultatif sortent souvent du cadre que s'est imposé l'AELE, il est inévitable que le Conseil ne soit pas toujours en mesure de donner des réponses satisfaisantes. S'agissant de la participation d'un membre du Comité consultatif aux réunions du Conseil ministériel, le Ministre autrichien releva qu'il existe dans une organisation intergouvernementale comme l'AELE des barrières juridiques qu'on ne peut pas ignorer. Pour terminer, les Chefs de délégation permanente furent invités à examiner les voies et moyens d'améliorer les relations entre le Comité consultatif et le Conseil.

Vu ce qui précède, le Département de l'économie publique a l'honneur de

p r o p o s e r

de prendre connaissance et d'approuver le rapport qui vous est soumis.

Département fédéral de l'économie publique



Annexe mentionnée

Pour co-rapport :

- DFFD (Direction générale des douanes)

- 11 -

Extrait du procès-verbal :

- DPF
- DFFD (Direction générale des douanes)
- DFEP (Division du commerce, Bureau de l'intégration,  
Division de l'agriculture, Secrétariat général)

EMBARGO: 25.5.1978, 11.00

\*\*

DELEGATION SUISSEConférence Ministérielle AELE  
Genève, 25/26 mai 1978Réunion formelle

Point 2: Problèmes économiques généraux et relations  
économiques extérieures

Déclaration du Chef de la Délégation suisse

La conjoncture mondiale n'a guère évolué depuis notre réunion d'octobre dernier. Elle demeure dans l'ensemble médiocre et reste caractérisée par une différenciation des niveaux d'activité entre pays industrialisés. Cela vaut tout particulièrement pour le rapport entre les Etats-Unis et l'Europe où la production n'a pas progressé comme on l'aurait espéré. En fait, la baisse d'activité est plus marquée qu'on aurait pu le craindre d'après les résultats peu prometteurs du 1er semestre 1977. Ce phénomène de décalage cyclique a très certainement contribué depuis octobre dernier à l'accentuation alarmante des pressions sur les taux de change. De ce point de vue une meilleure convergence des évolutions économiques entre les principaux pays industriels serait également souhaitable.

En raison du tassement conjoncturel en Europe, les problèmes des balances de paiements de divers pays déficitaires se sont légèrement affaiblis. Toutefois, certains d'entre eux ont vu

leur position concurrentielle se détériorer du fait de la persistance de l'inflation intérieure. Force est, en effet, de constater que les résultats de la lutte contre l'inflation sont restés limités par rapport à 1976. L'inflation demeure de ce fait une contrainte importante pour la politique économique de nombre de pays, ce qui justifie, nous semble-t-il, des efforts continus dans ce secteur.

Nous sommes en outre amenés à constater que l'expansion du commerce mondial, qui était une source majeure de la croissance de nos économies, a régressé sensiblement, d'un taux de 10 % en 1976 à environ 5 % en 1977. Les perspectives pour l'année en cours ne permettent pas d'espérer que ce taux sera supérieur à celui de l'année dernière. La prévision d'un taux de croissance de 5 % repose d'ailleurs sur l'hypothèse que le développement des importations soit maintenu, ce qui suppose que ces importations ne se heurtent pas à un protectionnisme croissant sous toutes ses formes. Une expression claire de la volonté de nos gouvernements de combattre de telles pratiques est d'autant plus importante que le degré actuel de sous-utilisation de l'appareil productif est déjà en lui-même un élément qui n'incite pas les entreprises à procéder à de nouveaux investissements.

Si nous tournons nos regards vers l'avenir immédiat, nous devons donc constater que les perspectives restent incertaines. Cependant, il serait erroné de passer sous silence les éléments

- 3 -

positifs qui peuvent exister. Nous constatons en particulier une disponibilité croissante de la part des pays individuels, compte tenu des contraintes propres à chacun d'eux, de concevoir leur politique économique en fonction non seulement de leur situation propre mais aussi de l'état de l'économie mondiale. D'autre part, une tendance vers une collaboration plus étroite dans le domaine monétaire semble se dessiner, notamment après la mise en vigueur du nouveau statut du Fonds monétaire. La prochaine conférence ministérielle de l'OCDE de même que la rencontre à Bonn mi-juillet des chefs d'Etat et des gouvernements des principaux pays industrialisés constitueront à cet égard des étapes importantes du processus de concertation économique au niveau international.

\* \* \*

Pour ce qui est de l'économie suisse - après les années difficiles de 1975/76 - la conjoncture a évolué en 1977 plus favorablement qu'on pouvait le penser au début de l'année. En effet, le taux de croissance de plus de 4 % en termes réels par rapport à 1976 a été l'un des meilleurs des pays industrialisés. Le chômage partiel a pratiquement disparu, tandis que le chômage complet n'affecte qu'environ 0,5 % de la population active et que l'inflation a pu être maintenue à un niveau minimum. Cette forte reprise compte tenu de la profondeur de notre récession a été quasiment généralisée, toutes les composantes du PNB - cependant à des degrés divers - y ont

contribué. Toutefois, les éléments négatifs ne manquent pas. A cet égard, on ne saurait surestimer l'effet d'inhibition que produisent les hausses brusques du franc suisse. Depuis octobre dernier, le franc suisse a connu une appréciation sans pareille qui a contraint les autorités suisses à renforcer le dispositif contre l'afflux des fonds étrangers. En raison de cette appréciation, il existe de nombreuses incertitudes quant à l'évolution de la conjoncture. La faiblesse de l'investissement productif explique d'ailleurs pour une large part, avec le montant croissant des revenus de capitaux, l'ampleur inusitée qu'a pris l'excédent extérieur courant durant ces dernières années. Cet excédent n'est donc nullement dû à notre balance commerciale qui reste déficitaire ou à un accroissement des prestations invisibles dont le surplus traditionnel s'est stabilisé. Au contraire, nos importations augmentent à cause de notre politique commerciale résolument libérale et à la suite de l'avantage concurrentiel dont jouissent nos partenaires en raison de l'évolution des taux de change. Dans une situation de plein emploi, une relance de l'activité économique chez nous dépend essentiellement d'une amélioration du climat d'investissement. C'est dire une fois de plus toute l'importance qu'attachent nos autorités à l'élimination des perturbations monétaires internationales. Celles-ci et les menaces protectionnistes à l'étranger jouent à notre sens un rôle décisif dans la réticence des entrepreneurs à procéder à de nouveaux investissements productifs. Dans ces conditions, le Gouvernement reste attentif d'un côté, à la possibilité d'une renaissance des pressions inflationnistes, d'un autre côté, à l'éventualité d'un nouveau tassement de la demande globale pour favoriser dans la mesure du possible



- 5 -

une croissance de l'activité économique. A cet égard, mon Gouvernement prévoit un programme spécial en vue de stimuler l'investissement privé en encourageant l'introduction ou le développement de techniques de pointe. Une telle action pourrait jouer un rôle catalyseur pour les investissements privés en tant que moteur principal de la croissance.

\* \* \*

J'arrive maintenant aux relations entre les pays de l'AELE et le Marché Commun, dont l'importance reste particulièrement significative dans le contexte économique actuel. Depuis presque un an nous formons un seul grand marché pour les biens industriels libérés des droits de douane et, bien qu'il s'agisse là d'une réalisation de grande envergure, il n'est nullement question d'arrêter le rapprochement au stade actuel. Ce point va être abordé plus en détail quand nous allons discuter le follow-up de Vienne mais j'aimerais en tout cas dire ici ceci: Les libéralisations supplémentaires concernant surtout le secteur tertiaire (assurances, transport, Euronet par exemple) peuvent et doivent parfaire le libre-échange des biens. De plus, le marché de libre-échange lui-même doit-être complété géographiquement dans l'intérêt de toute l'Europe, et finalement, nous devons faire tous les efforts pour maintenir le niveau de libéralisation que nous avons atteint. Afin d'arriver à une relance de l'économie, il est très important de rassurer nos employés, entrepreneurs et investisseurs, que leurs efforts ne seront pénalisés ni par des mesures administratives ni par des divergences dans le développement des politiques économiques. Le temps qui est à notre

- 6 -

disposition ne nous permet pas de traiter ici le nombre croissant des mesures administratives qui sont de nature à retarder ou empêcher la relance économique générale dont chacun d'entre nous dépend, mais je crois que nous devrions faire un appel général à ce que les membres de gouvernements incitent sans cesse leurs administrations à éviter la création d'entraves directes ou indirectes aux échanges, mais au contraire à introduire des allègements partout où cela est possible et à poursuivre des politiques d'ajustement positives au lieu de recourir à des mesures purement conservatoires et défensives.

\* \* \*

Pour ce qui est du Tokyo-Round, nous nous félicitons du fait que les négociations de Genève, sous l'impulsion des principaux pays participants, sont désormais entrées dans leur phase décisive, dont le premier objectif est de définir dans ses grandes lignes le contenu du paquet final d'ici à la mi-juillet. Une dernière étape de mise au point devra ensuite permettre de terminer les négociations avant la fin de l'année.

Nous sommes donc désormais engagés dans la période véritablement cruciale du Tokyo-Round, dont le succès est indispensable tenu compte de l'actuelle conjoncture économique et monétaire mondiale. Ce succès devra en effet démontrer aux milieux économiques la volonté commune de nos Gouvernements de maintenir et de perfectionner un régime du commerce international ouvert et, par là, de contribuer à rétablir le climat de confiance nécessaire au redressement de l'économie mondiale.

- 7 -

Nous sommes quant à nous résolus à prendre part conjointement avec nos partenaires à cet effort collectif, visant non seulement à faire progresser la libéralisation des échanges mondiaux par une réduction substantielle et harmonieuse des obstacles tarifaires et non tarifaires, mais aussi à améliorer, le cas échéant, les règles et disciplines commerciales, ainsi que les mécanismes de coopération internationale pertinents dans l'intérêt de toutes les nations commerçantes du monde, y compris en particulier les pays en développement.

\* \* \*

En ce qui concerne les relations avec les pays en voie de développement des efforts supplémentaires sont sans doute indispensables et doivent s'intégrer dans le cadre de l'économie mondiale. L'interdépendance économique et la reconnaissance du fait que les pays en développement forment une composante dynamique de l'économie mondiale doivent dès lors nous inciter à accroître encore nos efforts de coopération. Cette coopération entre tous les pays doit aboutir à relancer la croissance de l'économie mondiale, car c'est d'elle que dépend en définitive l'ampleur des ressources que les pays développés peuvent mettre à la disposition des pays en développement. C'est également de cette croissance que dépendent pour nos pays les possibilités de procéder avec le minimum d'à-coups aux ajustements structurels rendus nécessaires par l'intégration progressive des pays en développement aux mécanismes normaux de l'économie mondiale et l'accroissement de la concurrence internationale qui en est la résultante. Nous sommes d'avis que l'accès aux marchés doit rester

- 8 -

ouvert et nous souhaiterions que les plus avancés des pays en développement, graduellement et dans la mesure du possible, assument les responsabilités découlant des règles du commerce international afin de favoriser d'une part les échanges entre les pays en voie de développement eux-mêmes et réduire d'autre part les obstacles parfois excessifs auxquels se heurtent nos exportations.

Le nouveau Comité plénier créé dans le cadre des Nations Unies nous fournit une occasion supplémentaire de renforcer cette coopération qui, malgré certaines difficultés de rodage, doit être pleinement utilisée.

En ce qui concerne nos relations économiques avec les pays de l'Europe de l'Est, nous avons poursuivi nos efforts pour encore mieux exploiter les possibilités offertes par ces marchés. Aujourd'hui toutefois, l'évolution du commerce entre pays à système économique différent, que est entravée autant par le déséquilibre cumulé des balances annuelles des échanges que par le déséquilibre structurel de ces échanges. L'endettement qui en résulte a eu pour effet de modifier les politiques économiques des pays de l'Europe de l'Est dans le sens d'un ralentissement des importations d'une part et d'un recours plus fréquent aux marchés de compensation d'autre part. Ces difficultés pourraient être surmontées par une approche dynamique dont un exemple serait le développement d'une coopération industrielle appropriée sous ses formes les plus diverses.

Les échanges de vues et la réflexion sur l'ensemble de ces problèmes s'effectuent au sein de la Commission économique pour l'Europe qui

joue un rôle dont nous tenons à souligner l'importance.

\* \* \*

La récession prolongée, l'inflation, le chômage, la recrudescence du protectionnisme ont engendré une perte de confiance généralisée des agents économiques. Il est par conséquent heureux que, ces derniers mois, des initiatives aient été prises au niveau gouvernemental et intergouvernemental pour tenter de rétablir la confiance - fondement du retour à une croissance économique durable et non inflationniste. Le Gouvernement suisse salue ces efforts et est prêt à y contribuer. Il espère en particulier que la prochaine réunion des Ministres de l'OCDE et les conférences au Sommet qui la suivront permettront de jeter les bases d'une action concertée portant sur un nombre aussi grand que possible d'éléments.

\* \* \*

1. Von der Regierung des Kantons Aargau wird beauftragt, den Geschäftsbericht der Regierung für das Jahr 1980 zu erstellen und dem Kantonsrat vorzulegen.
2. Das Volkswirtschaftsdepartement wird beauftragt, den Geschäftsbericht der Regierung für das Jahr 1980 zu erstellen und dem Kantonsrat vorzulegen.
3. Der Beschluss vom 20. 11. 1980 wird bestätigt, wonach die beiden Departemente EVD, EDI und die beiden Kantonsräte für die Betreuung des Geschäftes zuständig sind, wobei die Federführung dem Volkswirtschaftsdepartement zugeht.

- Protokollführung (Antrag ohne Beschluss) an:
- EVD 1 (Gr. 3, BIGA 3, AKA 3) zur Vollzug
  - EDI 1 (Gr. 3, AKA 3) zur Kenntnis
  - FO 1 (Gr. 3, AKA 3) zur Kenntnis
  - EVD 1 (Gr. 3, AKA 3) zur Kenntnis
  - EDI 1 (Gr. 3, AKA 3) zur Kenntnis
  - VVD 1 (Gr. 3, AKA 3) zur Kenntnis
  - BK 1 (Gr. 3, AKA 3) zur Kenntnis
  - EPK 1 (Gr. 3, AKA 3) zur Kenntnis